



AMAP du Donjon



Contrat d'engagement Œufs du Vendredi 03 Mars 2017 au Vendredi 23 Février 2018

Nom et Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Portable :

Courrie :@.....

s'engage à respecter la charte des AMAP et à régler la somme due au titre de la livraison d'œufs à Benjamin Soulard, maraicher et éleveur qui s'engage de son côté à livrer ses œufs sur le lieu de distribution, un Vendredi par mois*, à partir de 18h30 dans le préau de l'école de Gressey.

**Sauf exception signalée par le référent : Le 1^{er} Vendredi du mois
(Par exemple comme pour les paniers : Il n'y aura pas de distribution le 3 novembre)*

Ce contrat entre en vigueur le 3 mars 2017 et prend fin le 23 février 2018.

Il y aura **12** livraisons au prix de **2,10 €** chacune. **Soit un règlement total de 25,20 €** par chèque établi à l'ordre de Benjamin Soulard et qui sera encaissé en début de saison.

Je reconnais avoir pris connaissance de la charte des AMAP « Alliance Provence » et du règlement intérieur de l'Amap du Donjon. Je m'engage à venir chercher mes œufs une fois par mois à l'heure et lieu de distribution habituelle. Je m'arrange avec une tierce personne pour récupérer mes œufs lorsque je ne suis pas disponible. Au cas où je ne suis pas venu les chercher, ils seront laissés à disposition des permanents du jour.

Je suis en accord avec les dispositions présentées ci-dessus.

Date et signature Amapien (e)

Date et signature Producteur